



## DEMANDE DE DEGREVEMENT

S I A E P

de Brette les Pins / St Mars d'Outillé  
31, rue des Ecureuils  
72250 BRETTE LES PINS

**Objet :**

Demande de dégrèvement

A .....,  
le .....

Monsieur le Président,

Je soussigné M. et / ou Mme .....domicilié(s)

atteste avoir eu une fuite sur mon réseau d'eau potable, relevé de compteur (INDEX) : ..... m<sup>3</sup>  
et de ce fait vous envoie une demande de dégrèvement. **Ci-joint une copie de la facture du plombier et /  
ou preuve d'achat de fournitures attestant de la réparation.**

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant de la prise en compte de ma requête, je  
vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

*Signature :*

**POUR INFORMATION** : Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable prend en compte l'Article L2224 –  
12 – 4 modifié par la Loi L20111 – 525 du 17 Mai 2011 – alinéa 2 qui dit que :

« L'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédent le double de sa consommation  
moyenne s'il présente au service d'eau, dans un délai d'un mois à compter de l'information prévue au premier alinéa  
du présent III bis, **une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation  
d'une fuite sur ses canalisations** » sans justificatif aucune demande ne sera prise en compte.

*Médiation de la consommation : après réclamation écrite préalable auprès du Syndicat, vous pouvez saisir  
gratuitement le Médiateur de l'Eau ([www.mediation-eau.fr](http://www.mediation-eau.fr) - BP 40463 - 75366 PARIS CEDEX 08). Recours  
facultatif.*